

Image not found or type unknown



déplacement et trajet convention métallurgie

Par **ELIG33K**, le **21/04/2023** à **11:03**

bonjour, je suis en CDI dans la metallurgie pour un 35H/semaine je suis amener a faire beaucoup d'heure de route pour me rendre sur les chantiers mais mon patron ne concidere pas les heure de route comme heure de travail. Donc pour une journée de 7H si je fais
- 5H de route aller retour
- 2h de travaux
mon patron ma paye 7H de travail + 5H de route mais je DOIS 5H de travail a l'entreprise qui ne serons pas payer.
Est-ce normal ou illegale ?